



CONSEIL DE L'ACTION RÉGIONALE #5 (NOVEMBRE 2025)

Objectif de cette rencontre :

Moment d'information et de co-construction du plan d'action régional.

Participant·es : 33 personnes, couvrant une diversité de secteurs, métiers et pratiques.

Aller + loin : support de présentation **ici**.

INTRODUCTION AU PLAN D'ACTION RÉGIONAL

Le **plan d'action régional** ainsi que le **plan d'action de la plateforme bruxelloise des soins palliatifs** ont été envoyés aux participant·es en amont de la rencontre afin que chaque professionnel·le puisse faire part de ses réflexions.

Ces actions seront régulièrement présentées et mises au travail dans le cadre du CAR afin d'ajuster leur orientation et mise en œuvre en fonction du retour des acteur·rices.

RECOMMANDATIONS ISSUES DES ATELIERS ET QUI VIENDRONT NOURRIR LES ACTIVITÉS...

• Le Helpdesk et les lignes d'appel

Un recensement des lignes d'appel fonctionnant sur la Région bruxelloise est en cours.

Points d'attention concernant les informations contenues dans cet outil :

- › Nécessité d'un document simple, lisible soumis à une mise à jour régulière.
- › Proposition d'étudier la possibilité d'une mise en ligne où les informations pourraient être modifiées en direct.
- › Clarifier le lien entre cet outil et Bruxelles Social.
- › Intérêt de s'articuler avec BruZEL qui développe un projet de liste de répertoires et d'offre des lignes téléphoniques.
- › Chercher à mieux comprendre les conditions d'utilisation de ce document (qui le lit ? qui l'utilise et comment ?) et l'intérêt de pouvoir l'utiliser aussi lors d'une consultation avec un·e bénéficiaire.
- › Questionnement sur les 5 lignes d'appel du Helpdesk de Brusano au lieu d'une seule ligne : clarté de l'information, plus-value des lignes au niveau des bassins.

• Les campagnes de prévention santé (vaccination)

- › Renforcer les collaborations de proximité en allant vers les partenaires du territoire (pharmacies, soins à domicile, etc.).

- › Harmoniser les messages de prévention autour d'un discours et de supports communs pour maximiser l'impact.
- › Cibler les publics éloignés du système de soins, en utilisant les structures de proximité (aides à domicile, infirmier·ères à domicile, etc.) comme leviers.
- › Soutenir la mobilisation des médecins généralistes par des outils concrets (pop-up dans le logiciel utilisé, ...) et une meilleure articulation avec les autres acteur·rices pour qu'ils soient une porte d'entrée vers un trajet de prévention stable.

• La concertation clinique autour du·de la bénéficiaire

- › Confusion importante entre les différentes fonctions (case-manager, organisateur·rice de concertation, coordinateur·rice d'aide et de soins, ...).
- › Manque de communication et de visibilité du dispositif (conditions accès notamment)
Importance du lien de confiance à développer avec le·la bénéficiaire. Ce lien de confiance peut être renforcé grâce à la méthodologie propre au dispositif, par exemple :
Validation des points à l'ordre du jour par le·la bénéficiaire
Posture facilitatrice et non jugeante de l'organisateur·rice
- › Compétences spécifiques requises pour assurer cette fonction (notamment en médiation et dans l'adoption d'une posture particulière – en dehors du réseau), dans un contexte où le temps de tous·tes les professionnel·les et la perception des bénéficiaires constituent également des défis.
- › Piste de réflexion : étudier la possibilité d'effectuer les concertations en visio.

• Les focus : dossiers thématiques d'information à destination des professionnel·les

- › Format de la brochure en version papier/numérique et du focuslive est adéquat.
- › Manque de visibilité de ces outils, difficulté de les trouver sur le site.
- › QR codes utilisés pour certains focus mais pas de clarté vers quoi ils renvoient.
- › Réflexion sur la visibilité des acteur·rices qui participent à la création d'un focus implication au niveau de la rédaction du contenu, de la révision, ...
- › Veiller à la traduction néerlandophone qui n'est pas toujours adéquate.
- › S'assurer que l'offre néerlandophone est complète et cohérente avec l'offre présente effectivement à Bruxelles.
- › Thématiques proposées pour de nouveaux focus : assuétudes, logement, services destinés aux jeunes AMO, isolement social, publics migrants, services sociaux, handicap.

CONSEIL DE L'ACTION RÉGIONALE #5 (NOVEMBRE 2025)



Documents et outils présentés lors de ce Conseil

- **Forum des Pratiques Prometteuses 2025** | Lignes d'aide et d'orientation pour les professionnel·les du social-santé : voir [ici](#).
- **Campagnes de prévention santé**
Bassins :
 - › Grippe : un appel à l'action pour les professionnel·les : voir [ici](#).
 - › Campagnes de prévention santé : voir [ici](#).
- **Région :**
 - › Grippe : un appel à l'action pour les professionnel·les du social : voir [ici](#).
 - › Info prévention Santé: vaccination grippe : voir [ici](#).
- **Infofiche** sur la fonction d'Organisateur de Concertation clinique : voir [ici](#).
- **Focus** : voir [ici](#).

ACTUALITÉ DU CONTEXTE SOCIAL-SANTÉ

Ce point a pour but d'informer les acteur·rices social-santé de ce qui bouge dans les secteurs, afin qu'ils et elles puissent accompagner au mieux leurs bénéficiaires et les orienter en accord avec les dernières évolutions dans le paysage bruxellois.

Actualités partagées : voir [ici](#).

- **Euthanasie** : un honoraire pour la pratique d'une euthanasie par un·e médecin généraliste est à présent disponible tout comme l'honoraire qui couvre la consultation pour un avis médical dans le cadre d'une demande d'euthanasie.
- **Un nouveau code de déontologie** belge francophone des assistant·es sociaux·ales et du travail social a été publié.
- **L'offre du service Taxibus** a été modifiée et réduite pour les usager·ères en situation de handicap.
- **La réforme de l'assurance chômage** entrera en vigueur dès 2026.
- **Le secteur palliatif** sera réformé en Flandre avec un impact en Région bruxelloise : réforme en cours concernant le soutien aux soins palliatifs en Flandre dont l'objectif est de mettre en place une organisation plus efficace, une meilleure répartition régionale et une division des tâches – surtout en première ligne.
- **Les zones de première ligne en Flandre** travaillent sur le nouveau plan pluriannuel 2027-2031. Il est attendu que ces

zones s'investissent (davantage) dans la mise en œuvre des soins intégrés en première ligne, avec des actions concrètes. Les "cas tests" sont les plans interfédéraux (donc les soins périnataux en premier). Dans ce cadre également, il faudra veiller à une collaboration optimale à Bruxelles avec les autres acteurs (à savoir Brusano et les bassins).

- **Changement du nom de la VRGT** (Vlaamse Vereniging Voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding) qui devient « **Respiratoire Gezondheid** ».

Un appel à contribution des participant·es sera à nouveau lancé en amont du prochain CAR afin que ce point soit le plus complet possible au moment du CAR et reflète ce qui a bougé dans les différents secteurs sur une temporalité plus longue.

POINTS D'ACTUALITÉ AU NIVEAU DES BASSINS ET DE LA RÉGION

Les coordinateur·rices des 5 bassins d'aide et de soins et l'équipe régionale ont partagé les avancées, constats et questionnements liés à la mise en œuvre des activités sur leur territoire.

- Les différents **espaces de rencontre** mis en place
- Les **communautés de pratiques**
- Le **cadastre Santé mentale**
- **Info prévention santé**
- **Helpdesk**
- **Périnatalité**

Ces actions sont présentées dans le support de présentation de la matinée [ici](#).

L'assemblée a ajouté deux informations complémentaires :

- Documentaire «Tout va s'arranger (ou pas)» de Pierre Schonbrodt. Documentaire consacré à la santé mentale des jeunes, produit par le Centre d'Action Laïque en partenariat avec la FAPEO.
Le film est aussi le nom du collectif formé entre-autres par les jeunes qui ont participé au documentaire. Le projet de « Tout va s'arranger (ou pas) » s'attèle à créer un lieu différent, un lieu de partage, d'inclusion. Concrètement, des projections et événements autour du documentaire sont organisés.
- L'articulation avec Bru-stars, concernant le volet Santé mentale dans le cadre de la périnatalité, a été pointée comme nécessaire.

SAVE THE DATE

RDV le **10/03/26** de 9h à 13h. Cette rencontre est ouverte à tous·tes les acteur·rices social-santé ayant une activité régionale.

Infos & inscription : [ici](#).